

Réunion Conseil Municipal

Mercredi 31 Mars 2021 à 21 h

Absent (s) excusé (s) : Néant

Secrétaire : Bérengère CARTIE

1) Compte-rendu des diverses réunions par les délégués

2) Comptes de Gestion et Compte Administratif 2020

- BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT :

Recettes : 155 027,76

Dépenses : 141 966,57

Excédent : 13 061,19 1)

INVESTISSEMENT :

Recettes : 25 285,45

Dépenses : 13 153,70

Excédent : 12 131,75 2)

EXCEDENT TOTAL : 25 192,94 € 1) + 2)

Le Compte de Gestion et le Compte Administratif sont approuvés par le Conseil Municipal.

3) Ebauche Budget Primitif 2021

- Taxes locales 2020

Taxe Foncière (bâti) : 18,25 %

Taxe Foncière (non bâti) : 79,24 %

Le Conseil décide d'augmenter de 2 % les TFB

- Subventions associations

Elles sont maintenues pour les aider à couvrir les frais fixes et ainsi maintenir un lien social sur la commune.

- Voirie :

° Travaux d'éclairage public

-Village (remplacement des sources sodium par des blocs retrofit) : 11 500,59 €

-Lotissement Gaston Baque (remplacement luminaires existants par luminaires Led) :
14 632,44 €

° Enfouissement des lignes électriques et Télécom au Lotissement Gaston Baque :

9 164,42 € HT (10 997,30 € TTC)

- Devis SOSO (Intempéries 2018 : 3069.27 € TTC - Intempéries 2020/2021 : 5 806.80 € TTC)
- Etude Traversée du Village

Pour payer les travaux 2021, un emprunt de 18 000 € environ sera nécessaire (recettes non connues à ce-jour).

Vote du budget au prochain Conseil Municipal.

4) Aliénation Chemins Ruraux « Clarac » et chemin communal dit de « Moussou »

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 2 Décembre 2020,

- l'autre partie du Chemin rural dit de « clarac » sera achetée par Quentin SAINT-PE.
- concernant le Chemin communal dit de « Moussou », Monsieur CASTELLO Vincent et Mme LATTERADE Viviane seront invités à une réunion de concertation.

5) Examen devis création site internet de la commune

La Société Indy est venue le 27 Janvier pour une démonstration. Le devis s'élève à 2 117,00 € HT (2 540,00 € TTC). D'autres devis seront demandés.

6) Remplacement Francis LABORDE, Adjoint Technique Territorial

Francis LABORDE sera définitivement à la retraite le 30/04/2021. A ce-jour, nous n'avons aucune personne intéressée sur la commune.

7) Divers

a) Cimetière Clarac

Afin de pouvoir aliéner l'ancien cimetière qui fait partie du domaine public, il est nécessaire qu'il ait été auparavant désaffecté et que le Conseil Municipal ait prononcé son déclassement du domaine public pour l'intégrer dans son domaine privé.

La dernière inhumation ayant eu lieu en 1950, le délai de 10 ans prescrit par l'article L. 2223-8 du Code Général des Collectivités Locales est donc achevé.

Une fois cette délibération devenue exécutoire, et par sécurité passé le délai de recours de deux mois, une seconde délibération pourra alors décider sa vente au riverain.

b) Modification de la Carte Communale

Delphine DEVALLE souhaite vendre 2 parcelles qui lui appartiennent. Celles-ci ne sont pas dans la Carte Communale. Une modification du document d'urbanisme doit être faite afin que les parcelles deviennent constructibles. La dépense est à la charge de la commune. Le Conseil Municipal doit réfléchir pour la prochaine réunion.

c) Achat de panneaux de signalisation

Tarifs à voir pour la prochaine réunion :

- Chemin du Goutté « Sens Interdit »
- Chemin de Castillon 2 « dos d'âne » (1 face à la mare et l'autre entre Mme DEVALLE et M. et Mme LABORDE). Françoise RIVA a fait remonter le fait que les voitures passent trop vite.